



La Présidente

Comité d'Activités Sociales et Culturelles de Grand Poitiers

COMPTE RENDU Conseil d'Administration lundi 6 juin 2016 - 9h à 12h – 14h à 17h

Présents : Henry **BABUCHON** (Vice-président), Andrée **BLAISON** (Présidente), Vincent **BOHAN**, Sylvain **DAVID** (Trésorier), Jean-Philippe **GUITTONNEAU**, Philippe **MINAULT** (Vice-président), (6)

Excusés : Patrick **AMAND**, Eric **COMBES**, Annie **FOUCTEAU**, Sophie **GILARD**, Valérie **MARTIN** (5)

Article 9 des statuts de l'association : « Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence des deux tiers de ses membres en exercice, présents ou représentés. Toutefois un quorum de 50% au moins des membres en exercice est nécessaire, dont le président et/ou les vice- présidents »

Conformément à ces dispositions statutaires (comme définies à l'article 9 des statuts ci-dessus), le quorum de 50% des membres en exercice est atteint, la présidente Andrée BLAISON invite l'assemblée à débattre de l'ordre du jour.

QUESTION 1/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MAI 2016

Il convient de valider le compte rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

QUESTION 2/ SOCIETE ROSTRELL

Une plainte pour faux et usage de faux a été déposée le lundi 31 mai 2016 au commissariat de Poitiers.

Deux commerçants (Etam et Bella Piscines) ont été démarchés par cette société au nom du CASC et au nom de la présidente. ETAM avait signé un contrat pour 650 € qu'il a dénoncé aussitôt. Un complément de plainte sera effectué aussitôt qu'ETAM nous joindra une copie de leur contrat.

Le contrat de Bella Piscine était de 2000 €.

L'avocate doit faire un courrier à la Société ROSTRELL.

Un courrier auprès du Président des commerçants de Poitiers lui sera adressé afin de le prévenir des agissements de cette société.

QUESTION 3/ PRESTATIONS

✚ **AGENDA 2017 – PLAQUETTE** / Henry a été délégué afin de démarcher les commerçants pour constituer une plaquette avec les prestataires et un agenda 2017. *Henry est délégué pour cette tâche.*

✚ **EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE** / plusieurs prestataires ont été déjà contactés : Poitou Cola, les glaces La Belle Aude, ODALYS, CHADOTEL, le Crédit Municipal.

✚ **TRACT - PLAQUETTE** / Un tract ou petite plaquette sera distribuée à tous les agents fin juin (électroniquement) afin de leurs expliquer pourquoi le COMAS a été transformé en CASC, qu'est-ce que le CASC, et une explication les différentes prestations (avec ou sans subvention) pour 2017.

Sylvain et Andrée sont en charge de cette tâche.

✚ **PRESTATIONS 2017** / Redéfinition des prestations pour 2017 ainsi que l'épicerie sociale et solidaire. Les différentes tâches sont distribuées à chacun afin de contacter les différents commerçants et prestataires.

✚ **PIECES ADMINISTRATIVES** / tampon, entête de lettre, fiche de renseignement, carte d'adhèrent, etc. ...

- Tâche effectuée par Andrée

✚ **CONVENTION PARTENARIAT** / Une convention partenariat avec les commerçants va être réalisée. Voir avec le CASC de Niort.

- Tache effectuée par Andrée

✚ **CONVENTION SUBVENTIONS** /une convention subvention auprès des différents employeurs seras aussi élaborée.

-Tache effectuée par Philippe et Andrée.

✚ **LOTO/UN loto** sera organisé en octobre, voir pour une salle et voir réglementation – Légifrance.

- Tâche réalisée par Vincent.

✚ **OBJETS PUBLICITAIRES** /Elaboration d'objets publicitaire : tee-shirt, casquette, briquet, etc...

- Tâche réalisée par Vincent.

✚ **PRESTATION COMMERÇANTS** /Réflexion sur le montant de la prestation des commerçants.

✚ **LOGICIEL COMPTABILITE – ADHERENTS** / Réflexion sur le choix d'un nouveau logiciel de comptabilité et adhérents.

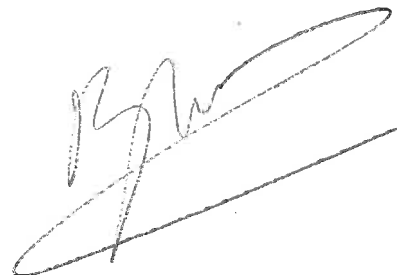
Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

Le Trésorier,



Sylvain DAVID

La Présidente,



Andrée BLAISON